

Armoires d'énergie 230 VAC

CBA-10

Centrale pour l'éclairage de sécurité



Descriptif et fonctionnement

Centrale d'énergie conçue selon les nouvelles normes AEAI, permettant de gérer l'alimentation de luminaires de sécurité et de secours sur un maximum de 24 circuits de 20 luminaires, et de les alimenter en énergie en cas de panne réseau.

La conception modulaire du système complet (centrale principale et sous-stations) permet une extension facile jusqu'à 64 éléments interconnectés, pour une gestion d'un maximum de 30'720 luminaires (64 x 24 x 20).

La configuration du système est intuitive et conviviale grâce à la navigation sur l'écran tactile de la station principale (master). L'interface est simple d'utilisation et permet de gérer à distance les 63 sous-stations (slaves). Le logiciel optionnel Elvis offre la possibilité de visualiser la totalité des équipements d'éclairage de secours du bâtiment.

En fonctionnement normal (secteur présent), il est possible de choisir, pour chaque circuit, un mode de fonctionnement : soit secours, soit permanent (24H).

En fonctionnement secours (secteur absent), les points lumineux raccordés à cette armoire sont automatiquement allumés ou maintenus allumés par une tension de 220 VDC délivrée par les batteries de chaque centrale (master ou slaves).

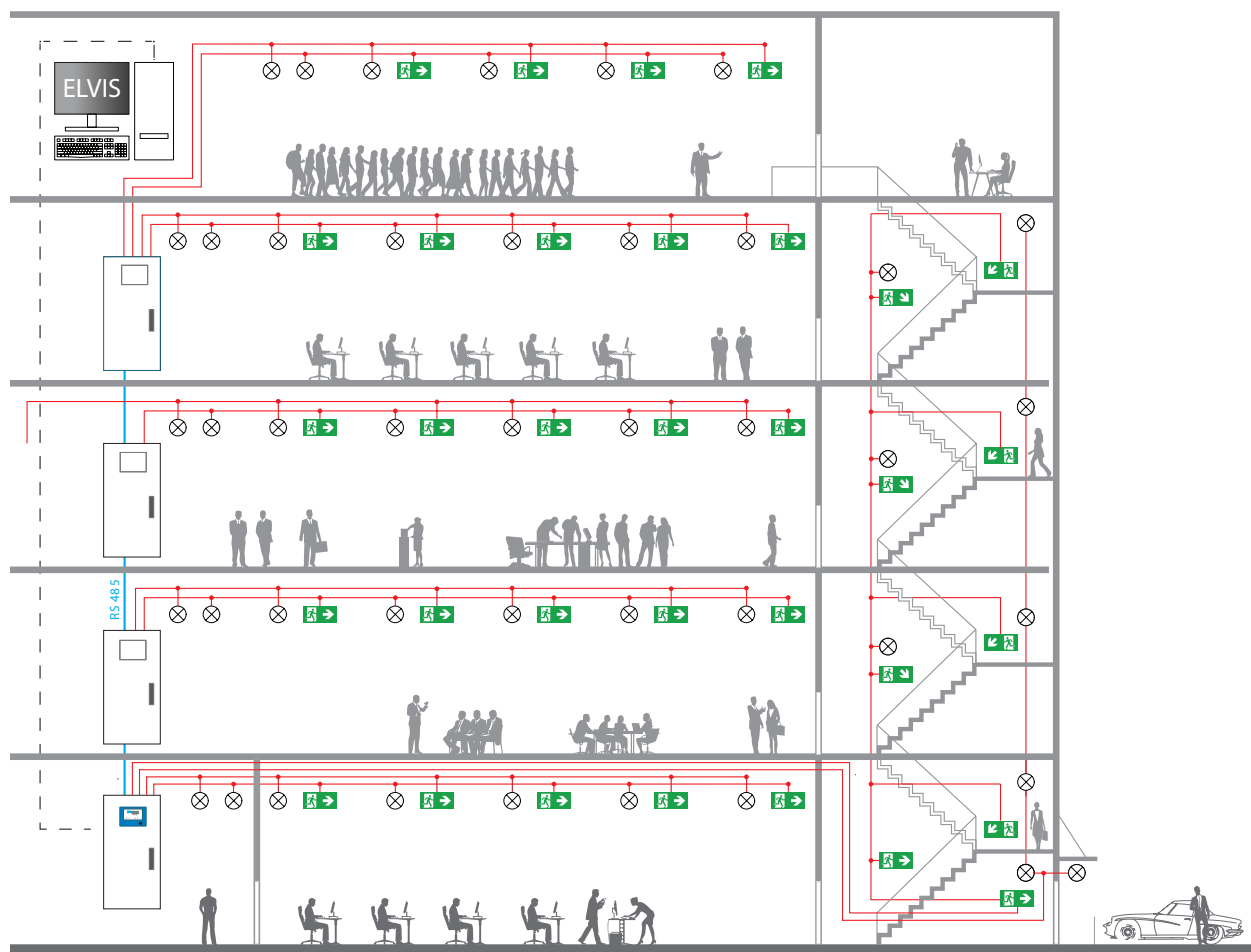
Les luminaires à connecter à ce type de centrale peuvent être de types adressables (/ADT) ou non (/230).

- Montage mural ou au sol avec quatre pieds fournis.
- Raccordement de l'armoire d'énergie par le haut, équipée de passe-câbles.
- Gestion par courant porteur, raccordement des luminaires (max. 20) en série avec ligne 3 pôles (L+/N-/PE).
- Luminaires adressables via une clé de programmation.
- Maintenance par tests de fonctionnement et d'autonomie
- Surveillance de l'état du système via le site Web.
- Compatible module TM-O/I connectés à l'unité de contrôle via le bus RS485.
- En annexe schéma de principe.

Armoires d'énergie 230 VAC

CBA-10

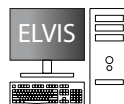
Principe de fonctionnement



Centrale CBA-10
(master)



Centrale CBA-10
(slave)



Système de visualisation
ELVIS (via LAN)

— Raccordement FE180
(3 x 1,5 mm²)

Armoires d'énergie 230 VAC

CBA-10

Caractéristiques techniques des éléments de la gamme

CBA-10		/900/...			/1500/...			/2000/...			/3000/...		
Protection de ligne		24			10			24			24		
Alimentation 230 VAC / 50 Hz		micro-fusible T 3,15 A											
Tension de sortie nominale (secours)		13 A monophasé											
Mode de fonctionnement		216VDC											
		AC fonctionnement sur secteur / DC fonctionnement sur batteries											
Sorties													
Nombre maximum de sorties		24			10			24			24		
Puissance maximum		500 VA par sortie (max. 2,5 A)											
Nombre de luminaires		maximum 20 par sortie, raccordement en série											
Raccordement (Ø max)		3 x 1,5 mm ² / FE 180 jusqu'au premier luminaire de la zone coupe-feu											
Luminaires compatibles		ensemble de la famille de produit .../ADT chez Aprotec											
Système													
Nombre maximum de sous-stations		63 + 1 station (écran)											
Raccordement entre sous-stations		1 x 2 x 0,8 mm ² blindé, Port RS 485											
Transmission système visualisation		ELVIS via LAN											
Batteries													
Nombre d'éléments		18											
Tension de charge / nominale		220 VDC											
Capacité totale		7 Ah			12 Ah			18 Ah			26 Ah		
Courant de décharge maximum		2x capacité											
Coffret													
Dimensions LxHxP mm		1210 x 500 x 330											
Boîtier/couleur		acier galvanisé / blanc (RAL 9003)											
Poids des batteries		46,8 kg			73,8 kg			109,8 kg			181,8 kg		
Classe de protection		IP20											
Contrôle et environnement													
Certificat de conformité		selon norme EN 50171, 50172 et DIN VDE 0108											
Conditions d'environnement		température de 0 à 55 °C											

V_1_2

Armoire d'énergie - Centrale de gestion - luminaires adressables

Demande de mise en service - OBLIGATOIRE

CLIENT :

CHANTIER N° :

RÉFÉRENCE CHANTIER :

ADRESSE CHANTIER :

APPAREILLAGE CONCERNÉ PAR CETTE MISE EN SERVICE :

☐ Éclairage de secours

☐ Alimentation sans coupure

☐ Alarme évacuation

☐ Gestion

☐ Exutoire

☐ Autre

☐ Sonorisation

Merci de remplir et de retourner ce formulaire au minimum 5 jours ouvrés avant la date souhaitée
pour la mise en service à info@aprotec.ch | 0800 343 813

À valider

- ☐ Les centres d'énergie APROTEC sont **installés de façon définitive et sont raccordés au secteur**.
- ☐ **Tous les consommateurs** sont installés et raccordés aux centre d'énergie et les lignes sont protégées contre les courts-circuits.
- ☐ Un collaborateur de l'entreprise électrique concernée **est présent** lors de la mise en service.
- ☐ **L'accessibilité** aux divers locaux est assurée pour permettre le contrôle des points de secours.
- ☐ La charte correspondante au système de gestion de l'installation (DATA 2 ou CBA) en copie de ce document a été **scrupuleusement suivie**, datée et signée.

Si les conditions mentionnées ci-dessus ne sont pas remplies lors de la mise en service ou si une annulation est communiquée moins de 24 heures avant l'intervention, APROTEC se réserve le droit de facturer les heures d'intervention et de déplacement non prévues selon nos conditions générales de vente (tarif OGAPC).

Nom de la personne présente sur le site :

Téléphone / Portable :

Société :

Responsable de la demande :

Semaine de mise en service désirée :

Date & signature :

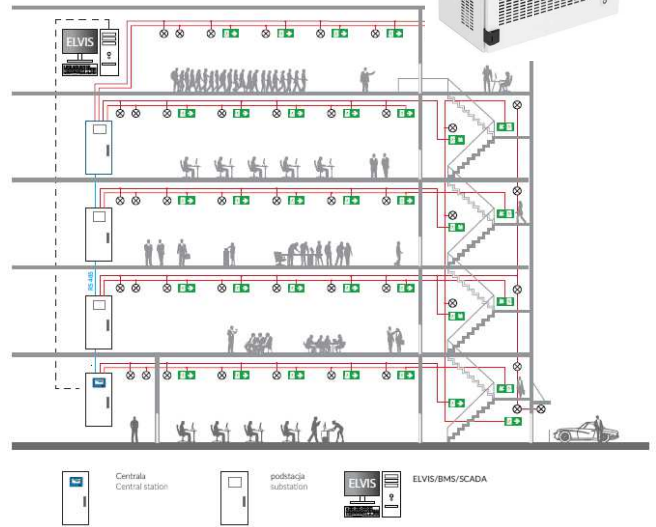
Dès réception de votre demande, notre service technique vous contactera pour fixer la date d'intervention.

Eclairage de secours - Centrale CBA - Marche à suivre

Système de batterie centralisée avec gestion individuelle des luminaires

Données générales

- Armoire d'énergie avec gestion par afficheur tactile. Coffret avec 10 ou 24 sorties selon la taille et la puissance désirée. 20 luminaires maximum adressables par ligne et connectés par courant porteur.
- Possibilité de connecter jusqu'à 63 sous-stations via BUS RS 485.
- Luminaires compatibles 230V AC/DC sans adressage, en permanent ou permanent secours par ligne.
- Contrôle de phase intégré à l'armoire d'énergie ou déporté via module TM I/O.
- Possibilité de connecter jusqu'à 16 modules TM I/O via BUS RS485 avec câbles blindés 1x2x0.8mm².
- Modules I/O disponible en 24VDC (contact) ; 230VAC In/Out
- Chaque luminaire a une adresse unique et sera repéré sur la centrale par un code de type XX/ZZ/NN où
 XX = numéro de station
 ZZ = numéro de ligne
 NN = numéro de luminaire



Responsabilité de l'installateur-électricien pour le repérage des luminaires et le câblage du courant porteur

- L'installateur-électricien reçoit les luminaires de secours avec une adresse (NN) individuelle et doit scrupuleusement annoter les numéros des luminaires de secours sur le plan d'implantation électrique, ainsi que le cheminement du câble de courant.
- L'installateur-électricien doit repérer tous les câbles arrivant à la centrale CB-A ou sur un module TM I/O.
- Il est interdit d'installer des luminaires de même adresse sur une même ligne. La plage acceptable d'adresse est de 1 à 20. Les luminaires peuvent être installés dans n'importe quel ordre.
- Le raccordement des luminaires doit respecter les directives du fabricant (voir notice technique, en particulier la connexion des receveurs PE/N-/L+).
- L'installateur-électricien évite un retour de tension sur les bornes de sortie de la centrale.
- L'installateur-électricien évite les courts-circuits ou surtension des câbles donnant sur la centrale CB-A, car cela pourrait endommager le système de communications
- Aucune autre tension n'est acceptée sur les bornes des luminaires. Ceci endommagerait immédiatement les modules de communication.
- Le câblage concernant l'alimentation des luminaires doit se faire en série et en respectant la polarité.
- Un repérage des luminaires incomplet ou erroné, une connexion des câbles hasardeuse ou la non tenue des mesures explicitées ci-dessus engendreront des frais supplémentaires lors de la mise en service. Ceux-ci seront facturés par Aprotect.

Date et lieu : _____ Nom et signature de l'installateur-électricien : _____

Chantier: CHA-_____ - _____ Adresse: _____

Technicien Aprotect: _____ Electricien sur site (nom et entreprise): _____

Date: _____

- ❑ noir = informatif – pas d'action
- ❑ vert = validé – pas d'action complémentaire
- ❑ orange = vu avec l'électricien - pas d'intervention supplémentaire requise
- ❑ rouge = point bloquant – intervention supplémentaire requise après résolution du point

Main d'œuvre générale

- **MO** : heures de main d'œuvre générale requises sur le projet. 125 Frs/heure
- **MES** : mise en service d'armoires, centrales et exutoires. 500 Frs/demi-journée
- **PREST** : uniquement prestations sous-traitées à un électricien externe.
- **MONT** : main d'œuvre requise pour montage de lustrerie (Davide). 125 Frs/heure

Assistance technique

- **Séance de coordination initiale** **Inclus**
- **ATOG-00** : éventuelles séances complémentaires, y compris déplacement. 250 Frs/séance

Schémas & Documentations

- **ETUD-00** : frais d'étude et de faisabilité de projet. Ceci est de la responsabilité de l'ingénieur, mais, si Aprotéc réalise une étude approfondie, celle-ci est facturée. Le montant peut être révisé suivant l'adjudication ou la situation commerciale du projet. 125 Frs/heure
- **Schéma de principe général selon directives** **Inclus**
- **PROG-00** : révisions et ajustements ultérieurs facturés à l'heure. 110 Frs/heure
- **Schéma électrique du bornier et de la centrale** **Inclus**
pour diffusion sur le chantier - corrections de fin de chantier incluses.
- **PROC-00** : révisions et ajustements en cours de projet facturés à l'heure. 125 Frs/heure
- **Documentation numérique technique de la centrale et des luminaires** **Inclus**
- **PROD-00** : impression papier et envoi. 90Frs
- **PROF-00 : dossier de fin de chantier sur demande**
comprenant le titre de l'installation, le listing des luminaires, éventuels plans, fiches techniques des appareils, rapports de mise en service et OIBT et déclaration de conformité AEAI. 250 Frs

Mise en Service

- **Premier déplacement sur site, mise en service de la centrale et raccordement des batteries** **Inclus**
- **MSOC-00** : éventuelles mises en service partielles ou interventions supplémentaires, y compris déplacement. 500 Frs/demi-journée
- Mises en service spéciales :
 - **MSOAD-00** : configuration des luminaires adressables par nos soins. 125 Frs/heure
 - **MSOB-00** : fermeture anti-feu d'un boîtier de type BMG. 100 Frs
 - **MSOG-00** : mise en service conséquente requérant plusieurs interventions, le contrôle des raccordements, les essais des appareils fournis et une instruction au personnel exploitant. 500 Frs/intervention

Réceptions & Mesures

- **Réception de l'installation d'éclairage de secours** **Inclus**
- **RCOG-00** : éventuelles réceptions partielles ou interventions supplémentaires, y compris déplacement, facturées à la demi-journée. 500 Frs/demi-journée
- **ASSU-00** : forfait pour l'obtention d'une assurance de cautionnement pour garantie d'ouvrage ou non-exécution. 500 Frs
- **RCOD-00** : fourniture de certificats de conformité supplémentaires sur demande (liste de contrôle des luminaires avec numérotation, étages et types de luminaires) 125 Frs/heure
- **RCOF-00** : implantation des luminaires sur plans PDF sur demande avec logos des luminaires correspondants. 250 Frs